

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Il ne nous a toujours pas dit pourquoi il ne s'était pas présenté devant la Chambre pour faire une déclaration, répondre aux questions et dissiper les inquiétudes qu'avait soulevées sa très vague déclaration.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Voici ma question suivante au ministre des Finances: Dans sa brève déclaration d'hier soir, le ministre a déclaré que le gouvernement ferait sous peu un tirage sur le crédit «stand-by» renouvelable. Pourrait-il dire maintenant à la Chambre et au peuple canadien quand il fera ce tirage?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir le faire d'ici quelques jours, et dès que le montant en aura été fixé je l'annoncerai officiellement. En ce moment, nous sommes en train d'en discuter avec les banques.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le ministre sait qu'on doit donner aux banques un préavis d'au moins deux jours avant de pouvoir recourir à ce crédit «stand-by». Peut-il nous dire quand on a pour la première fois officiellement ou officieusement avisé les banques en cause que le gouvernement avait l'intention de faire un tirage sur ce crédit «stand-by»?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je dévoilerai publiquement la teneur des arrangements une fois qu'ils auront été pris, mais je n'ai rien d'autre à ajouter pour le moment.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas d'un secret d'État; c'est plutôt que le gouvernement veut dissimuler les faits à la Chambre...

Des voix: Bravo!

M. Clark: Le ministre n'a aucune raison de ne pas dire au Parlement quand il a informé officiellement ou officieusement les banques à charte en cause de l'intention du gouvernement. Peut-être n'a-t-il pas bien compris ma question; c'est toujours possible car il y a bien des choses qu'il comprend de travers.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: J'aimerais lui donner de nouveau l'occasion de dire à la Chambre quand il a donné aux banques un préavis officiel ou officieux de son intention d'avoir recours à ce crédit?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, si je devais dresser une liste des choses que le député ne comprend pas, il faudrait que j'empiète beaucoup sur le temps dont dispose la chambre.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Je n'ai rien à ajouter à ma réponse.

Une voix: Comme c'est regrettable!

L'INTERVENTION DE LA BANQUE DU CANADA POUR SOUTENIR
LE DOLLAR CANADIEN

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, moi aussi j'aimerais poser une question au ministre des Finan-

[M. Clark.]

ces qui a affirmé à plusieurs reprises à la Chambre que l'intervention du gouvernement sur le marché des changes n'a rien d'extraordinaire et qu'elle est destinée à soutenir notre monnaie. C'est en fait ce qu'il a déclaré à la Chambre pas plus tard qu'hier. A 4 heures, pendant une réunion de comité de la Chambre, il a confirmé que le dollar canadien continuerait à flotter. Étant donné les propos qu'il a tenus hier, le ministre pourrait-il dire s'il savait que lundi et mardi dernier, la Banque du Canada avait acheté de grosses quantités de dollars canadiens et qu'elle a totalement changé d'attitude vis-à-vis de notre monnaie.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, j'ai toujours dit que le gouverneur de la Banque du Canada intervenait en vue de s'assurer que le marché fonctionnait d'une façon normale et ordonnée. Lundi et mardi il est intervenu de cette manière. Évidemment, la politique du gouvernement est toujours la même et nous n'avons pas l'intention d'établir un taux fixe pour le dollar canadien qui est flottant. Aujourd'hui même il a fluctué un peu vers la hausse.

● (1422)

[Traduction]

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse encore une fois au ministre des Finances. Étant donné qu'il a déclaré qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter puisque notre dollar est flottant, peut-il nous dire s'il sait que la Banque du Canada a perdu plus de 200 millions de dollars lundi et mardi en tentant de renflouer le dollar? Considère-t-il que cette sortie de capitaux tirés de nos réserves constitue simplement une démarche ordinaire en vue du maintien du marché?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir que les fluctuations du cours du change ne sont connues que le premier mardi du mois suivant. C'est alors que les députés et tous les autres citoyens canadiens sauront quelles ont été les fluctuations dans les réserves au cours du mois de février. La loi ne me permet pas d'en dire plus.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, mon autre question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Finances. Comme le dollar a très peu réagi ce matin à la suite de l'annonce faite par le ministre hier, et comme l'incertitude continue de régner dans les milieux financiers, incertitude provoquée en grande partie par la façon inepte dont le ministre a réglé cette affaire...

Des voix: Bravo!

M. Stevens: ... pourrait-il tenter d'éclaircir un peu la situation et nous dire à quel genre d'emprunt à l'étranger il fait allusion? De qui va-t-il emprunter? A quelles conditions et à quel taux d'intérêt? Bref, voudrait-il exploser la situation en détail à la Chambre, comme il aurait dû le faire hier soir?